



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE VOTRE ENFANT

Extrait des normes et modalités d'évaluation

ANNÉE 2021-2022

ÉTAPE	PÉRIODE	DATE DE REMISE	MODALITÉ DE TRANSMISSION
1 ^{re} com.	26 août 2021 – 18 novembre 2021	Jeudi 18 novembre 2021	Courriel
1 ^{re} étape	26 août 2021 – 14 janvier 2022	Jeudi 27 janvier 2022	Courriel
2 ^e com.	17 janvier 2022 – 21 avril 2022	Jeudi 21 avril 2022	Courriel
2 ^e étape	17 janvier 2022 – 21 juin 2022	Juillet 2022	Courriel

Ci-dessous, des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la prochaine année scolaire sont présentées. Des résultats vous seront communiqués selon chaque compétence à l'étape indiquée par un ☒.

NIVEAU SCOLAIRE : 1RE ANNÉE DU PRIMAIRE

Compétences	ÉTAPE		Instruments d'évaluation
	1 ^{re} (40%)	2 ^e (60%)	

DISCIPLINE : FRANÇAIS

Lire des textes variés.	☒	☒	<i>Évaluations en lecture</i> <i>Observations</i>
Écrire des textes variés.	☒	☒	<i>Dictées</i> <i>Évaluations en écriture</i> <i>Observations</i>
Communiquer oralement.	☒	☒	<i>Causeries</i> <i>Présentations orales.</i>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Matériel utilisé

Votre enfant utilisera :

- manuel de lecture **Astuce** (A et B)
- cahiers **Tourniquet** (A, B et Sac à dos)
- cahier **Pirouette**
- 2 cahiers **Astuce** (dictées + devoirs)
- cahier d'écriture maison
- 2 cahiers maison **Tourniquet Fiches** (A et B)
- 6 duo-tangs :

jaune : plans de travail	rouge : fiches Astuce ou fiches de lecture
vert : devoirs	orange : évaluations ou fiches d'écriture
gris : sons et syllabes	noir : journal de lecture

Devoirs et leçons

Les devoirs et leçons sont une partie importante du cours de français. La supervision à la maison est essentielle pour s'assurer que l'élève les fait bien et de manière régulière. Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir signer la feuille de route à chaque semaine. Vous saurez, de cette façon, que votre enfant a du travail à faire. Cela évitera des surprises désagréables au bulletin d'étape. Veuillez également signer les tests, les dictées et leurs corrections, ainsi que tout autre travail évalué.

L'élève aura habituellement des devoirs écrits qu'il devra remettre le jeudi. La plupart des devoirs seront sur des feuilles insérées dans son duo-tang de devoirs et/ou dans son cahier d'écriture. Ces devoirs seront distribués le vendredi. Dans le cas d'une absence lors

de la remise des devoirs, il sera de la responsabilité du parent de rappeler à l'enfant de demander ses devoirs à l'enseignante, à l'aide d'une note dans son agenda.

Durant la semaine, il se peut que votre enfant ramène des pages non complétées en classe (manque d'attention, état fragile, perte de temps, placotage...). Veuillez vérifier son sac d'école à tous les jours, afin que le travail ne s'accumule pas! Prière de ne pas faire les devoirs à sa place!

Dictée

Il y aura une dictée à chaque vendredi (jeudi, si c'est congé!). La remise de la dictée corrigée se fera le lundi suivant. Nous vous demandons de bien vouloir signer la dictée et de superviser la correction des erreurs avec votre enfant. L'enfant doit écrire 3 fois le mot correctement sous la dictée.

Devoirs et travaux non remis

Vous serez avertis que votre enfant ne remet pas ses travaux par le biais d'une note dans son agenda ou dans son plan de travail en l'absence de l'agenda. Il est donc important de le consulter quelques fois dans la semaine et de lire les informations qui s'y trouvent.

L'évaluation des compétences se fera à l'aide de tests écrits, de dictées, de devoirs, de travaux écrits, de causeries, de présentations orales et d'observations

NOM DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT

Enseignantes :

1F1 : Chantal Desmarais desmarais.c@csgm.qc.ca

1F2 : Marie-Josée Barrette barrettemj@csgm.qc.ca

1F3 : Linda Roy royl@csgm.qc.ca